

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP
Agence de Régulation
des Marchés Publics

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender

N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016

MO ou MOD / CA or DCA : ARMP

Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt

N° / No. : 16092369

Date et lieu : 09/06/2016
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCGSG4125
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua le 09/06/2016
Done at

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arp.cm

Le CNE
ELECTRONIQUE
est désormais disponible !
(e-CNE)

Accès Facile
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

SANTE PUBLIQUE

01

SOCIAL

05

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

TRANSPORT

01

INFRASTRUCTURE

01

ADMINISTRATION

04

N° 1128

19 Aout 2016

19 August 2016

18H22/6:22 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@arp.cm

Internet : www.arp.cm

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	Reference	012/AONO/MINPMEESA/CMPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/MINPMEESA/CMPM/2016 DU 12 AUG 2016 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT GÉNÉRAL DU SITE DE LA PÉPINIÈRE PILOTE DE RÉFÉRENCE DES ENTREPRISES D'EDÉA EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Date de cloture	12-09-2016
2	Reference	013A0NO/MINPMEESA/CMPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013A0NO/MINPMEESA/CMPM/2016 DU 12 AUG 2016 POUR LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT GÉNÉRAL DU SITE DE LA PÉPINIÈRE PILOTE DE RÉFÉRENCE DES ENTREPRISES D'EDÉA EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Date de cloture	13-09-2016
3	Reference	06/AONO/RO/C/BFG/SG/CIPM-AI/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 06/AONO/RO/C/BFG/SG/CIPM-AI/2016 DU 16 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX DE FINALISATION DE LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) À BABONE SEILA (SOURCE SHITCHO), COMMUNE DE BAFANG DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM. FINANCEMENT : BIP 2016
	Date de cloture	08-09-2016
4	Reference	07/AONO/RO/C/BFG/SG/CIPM-AI/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 07/AONO/RO/C/BFG/SG/CIPM-AI/2016 DU 16 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX DE DELIMITATION DU SITE DES CHUTES DE MOUANKEU, COMMUNE DE BAFANG DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM. FINANCEMENT : BIP 2016
	Date de cloture	08-09-2016
5	Reference	12411/AONR/PU/CAA/CIPM/2016 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER UNDER EMERGENCY PROCEDURE N°12411/AONR/PU/CAA/CIPM/2016 OF 1 1 AUG 2016 FOR THE IMPLEMENTATION OF THE PILOT STAGE OF DIGITIZATION OF ARCHIVES AT THE AUTONOMUS SINKING FUND
	Date de cloture	08-09-2016
6	Reference	N°001/AONO/EDC/CSPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/EDC/CSPM/2016 DU 12 AOUT 2016 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION/REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES DE CERTAINES UNITES SANITAIRES DANS LES ARRONDISSEMENT DE BELABO ET DE BERTOUA 2ÈME DANS LA REGION DE L'EST « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. » FINANCEMENT : AFD - EXERCICE 2016 DATE : [DATE DE PUBLICATION DE L'A A0] RÉFÉRENCE : TRAVAUX DE CONSTRUCTION/RÉHABILITATION D'INFRASTRUCTURES DE CERTAINES UNITÉS SANITAIRES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE BÉLABO ET DE BERTOUA 2ÈME DE LA RÉGION DE L'EST. AONO NO:N°001/AONO/EDC/CSPM/2016
	Date de cloture	28-09-2016

RESUME DES CONSULTATIONS

- 7** **Reference** [028/AONO/PR/MINMAP/DRLT/SPM/CDPM/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDS/SPM/CDPM/2016 DU 18/08/2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DE SIX (06) PISTES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II EME, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINTP 2016 LIGNE D'IMPUTATION BUDGÉTAIRE: N° 50 36 468 06 641405 2250 861
- Date de cloture** 07-09-2016
-
- 8** **Reference** [002/AONO/MINTSS/CMPM/2016 DU 12 Août 2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/MINTSS/CMPM/2016 DU 12 AOÛT 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE POUR LA SÉCURISATION DU SITE DEVANT ABRITER L'IMMEUBLE SIÈGE DU MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE: FINANCEMENT : MINEPAT
- Date de cloture** 02-09-2016
-
- 9** **Reference** [003/AONO/MINTSS/CMPM/2016 DU 12 Août 2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/MINTSS/CMPM/2016 DU 12/08/2016 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE: FINANCEMENT : MINEPAT
- Date de cloture** 02-09-2016
-
- 10** **Reference** [006/AONR/CNCC/CIPM/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/CNCC/CIPM/2016 DU 18 AOUT 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC - EXERCICE 2016 ET SUIVANTS
- Date de cloture** 14-09-2016
-
- 11** **Reference** [0002/DC/ANRP/CIPM/2016 DU 12 AOÛT 2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP)
- Date de cloture** 06-09-2016
-
- 12** **Reference** [11/DC/PR/MINMAP/DR-OU/DBBTOS/CDPM/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION N° 11/DC/PR/MINMAP/DR-OU/DBBTOS/CDPM/2016 DU 16 AOÛT 2016 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (C.S.I) DE BAMENYAM ARRONDISSEMENT DE GALIM
- Date de cloture** 06-09-2016
-
- 13** **Reference** [15/ASMI/FEICOM/PDFVM/06-2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 15/ASMI/FEICOM/PDFVM/06-2016 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DE CONSULTANTS (FIRMES) CHARGÉS DE « L'APPUI À LA CONFECTION DU FICHIER DES CONTRIBUABLES, À L'IMPÔT LIBÉRATOIRE ET À DIVERSES TAXES COMMUNALES INDIRECTES » POUR LES COMMUNES DE DSCHANG ET BANGANGTÉ
- Date de cloture** 31-08-2016

RESUME DES CONSULTATIONS

- 14** **Reference** [COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION](#) [Lire](#)
- Titre/objet** COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°42/A0NO/CUD/CIPM/2016 DU 25 AVRIL 2016 POUR LA FOURNITURE DES CHASUBLES ET AUTRES MATERIELS D'IDENTIFICATION DES CONDUCTEURS DE MOTOTAXIS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2016
- Date de cloture** N/A
- 15** **Reference** [16/ C/ASCNPD/DG/CIPM du 10 août 2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** COMMUNIQUE N° 16/ C/ASCNPD/DG/CIPM DU 10 AOÛT 2016
- Date de cloture** N/A
- 16** **Reference** [13/ C/ASCNPD/DG/CIPM du 10 Août 2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** COMMUNIQUE N° 13/ C/ASCNPD/DG/CIPM DU 10 AOÛT 2016
- Date de cloture** N/A
- 17** **Reference** [002/C/CPB/SG/CIPM-BEC/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** COMMUNIQUE N°002/C/CPB/SG/CIPM-BEC/2016 DU 08 AOUT 2016 PORTANT PUBLICATION DLS RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 001/AONO/CPB/SG/CIMP-AI/2016 DU 10 MAI 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE AVEC UN FORAGE ET UN RESERVOIR DE STOCKAGE DE 25M3 DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST
- Date de cloture** N/A
- 18** **Reference** [003/C/CPB/SG/CIPM-BEC/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** COMMUNIQUE N°003/C/CPB/SG/CIPM-BEC/2016 DU 08 AOUT 2016 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 003/AONO/CPB/SG/CIMP-AI/2016 DU 04 JUILLET 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A KATSELA DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST
- Date de cloture** N/A
- 19** **Reference** [018/DM/CPB/SG/CIPM-BEC/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** DECISION MUNICIPALE N° 018/DM/CPB/SG/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ
- Date de cloture** N/A
- 20** **Reference** [273 /D/ASCNPD/DG/CIPM du 10 août 2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** DECISION N°273 /D/ASCNPD/DG/CIPM DU 10 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°004/AONR/ASCNPD/CIPM/16 POUR LA SÉCURISATION JURIDIQUE DU SITE DE GUFON « LOT 3 » DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.
- Date de cloture** N/A
- 21** **Reference** [275/ D/ASCNPD/DG/CIPM du 10 août 2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** DECISION N° 275/ D/ASCNPD/DG/CIPM DU 10 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/ASCNPD/CIPM/16 POUR LA SÉCURISATION JURIDIQUE DU SITE DE NDOKPO « LOT 1 » DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.
- Date de cloture** N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

	Reference	272/ D/ASCNPD/DG/CIPM du 10 Août 2016 Lire
22	Titre/objet	DECISION N° 272/ D/ASCNPD/DG/CIPM DU 10 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/ASCNPD/CIPM/16 POUR L'ÉTUDE SUR L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE RECHERCHE DE FINANCEMENT À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.
	Date de cloture	N/A
	Reference	047/DG/EDC du 26/07/2016 Lire
23	Titre/objet	DECISION N°047/DG/EDC DU 26/07/2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF LA CONCEPTION, L'IMPRESSION, LE TRANSPORT ET LA POSE DE SUPPORTS DE COMMUNICATION RELATIFS À LA MISE EN EAU DÉFINITIVE DU BARRAGE DE LOM PANGAR EN TROIS (03) LOTS
	Date de cloture	N/A
	Reference	017/DM/CPB/SG/2016 Lire
24	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 017/DM/CPB/SG/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ
	Date de cloture	N/A
	Reference	274/D/ASCNPD/DG/CIPM du 10 août 2016 Lire
25	Titre/objet	DECISION N° 274/D/ASCNPD/DG/CIPM DU 10 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/ASCNPD/CIPM/16 POUR LA SÉCURISATION JURIDIQUE DU SITE D'IKILIWINDI « LOT 2 » DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.
	Date de cloture	N/A

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/MINPMEESA/CMPM/2016 DU 12 AUG 2016
POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT GÉNÉRAL DU SITE DE LA PÉPINIÈRE
PILOTE DE RÉFÉRENCE DES ENTREPRISES D'EDÉA EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Cameroun, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un consultant technique en vue de la maîtrise d'œuvre des travaux de terrassement général du site de la pépinière pilote de référence des entreprises d'Edéa.

2. Consistance des prestations

Les prestations attendues concernent le contrôle et le suivi des travaux de terrassement général du site de la pépinière pilote de référence des entreprises d'Edéa.

Les missions essentielles du BET lors de cette phase sont les suivantes :

1. Étape 1 — Examen de la conformité du projet et visa des études d'exécution faites par les entreprises (EXE) ;
2. Étape 2 — Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
3. Étape 3 — Assistance lors des opérations de réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le tout prévisionnel de la maîtrise d'œuvre des travaux de terrassement général du site de la pépinière pilote de référence des entreprises d'Edéa se présente comme suit :

Désignation	Montant
Maîtrise d'œuvre des travaux de terrassement général du site de la pépinière pilote des entreprises d'Edéa	10 000 000

4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est fixé à quatre (04) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer l'exécution des prestations.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence s'adresse à toutes les entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Le financement y relatif est assuré par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2016.

7. Consultation du Dossier

Le dossier du présent appel d'offres peut être consulté et retiré par les soumissionnaires auprès du Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, **15^{ème} étage porte T02** de l'immeuble ministériel n°1 dit « Immeuble de l'émergence »; **Tél. 222 22 40 60** contre présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme de **Trente mille** (30 000) F. CFA non remboursable.

8. Acquisition du Dossier

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P, Fax, Téléx, Téléphone email).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront être déposées et enregistrées dans le registre des offres sous décharge, au Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, **15^{ème} étage porte T02** de l'immeuble ministériel n°1 dit « Immeuble de l'émergence» Tél. 222 22 40 60 au plus tard le **12 Septembre 2016 à 13 heures**, (heure locale), accompagnées des versions électroniques des offres techniques et financières dans une clé USB ou un CD inclus (e) dans l'enveloppe C.

Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

« Avis d'appel d'offres national ouvert N°012/AONO/MINPMEESA/CMPM/2016 du 12 AUG 2016 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de terrassement général du site de la pépinière pilote de référence des entreprises d'Edéa en procédure d'urgence.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à **Deux cent mille** (200 000) **de francs** CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le MINFI. Le délai de validité de la caution est de cent vingt jours (120) jours.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier l'Appel d'Offres, **entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.**

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps par la Commission de Passation des Marchés du MINPMEESA. Elle aura lieu le **12 SEP 2016 à 14H00**, heure locale, dans la salle des conférences, porte 237 de l'immeuble ministériel dit « Immeuble rose » en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge ; à raison d'un représentant par entreprise ou groupement d'entreprises.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce du Dossier Administratif;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- Chef de mission non inscrit à l'ONIGC (Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun) ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence dans l'offre technique d'une note méthodologique et du plan de travail pour accomplir la mission.
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

Critères essentiels :



L'évaluation des offres techniques sera faite selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels d'évaluation ci-dessous.

N°	Critères d'évaluation	Points
1	Présentation de l'Offre	05
2	Référence des prestations	30
3	Compétences et qualification du personnel proposé	50
4	Moyens Techniques et matériels	15

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante et conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et qui aura obtenu le score technique minimal de 70 % de oui.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise de ces dernières.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service des marchés sis à l'immeuble ministériel n°1 dit « Immeuble de l'émergence » ; **15^{ème} étage porte T02, Tél. 222 22 40 60.**

YAOUNDE le 12 Aout 2016

Le *MINISTRE*

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013A0NO/MINPMEESA/CMPM/2016 DU 12 AUG 2016
POUR LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT GÉNÉRAL DU SITE DE LA PÉPINIÈRE PILOTE DE
RÉFÉRENCE DES ENTREPRISES D'EDÉA EN PROCÉDURE D'URGENCE**

**SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat lance, pour le compte de son département ministériel, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de terrassement général du site de la pépinière pilote des entreprises d'Edéa en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet de la présente consultation concernent les travaux de terrassement général du site de la pépinière pilote des entreprises d'Edéa, et comprennent :

- Installation de chantier et repliement ;
- Déforestation;
- Décapage de la terre végétale ;
- Déblais des terres ;
- Remblais de terre compacté ;
- Nivellement de la plate forme.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux de terrassement général du site de la pépinière pilote des entreprises d'Edéa se présente comme suit :

Désignation	Montant
Travaux de terrassement général du site de la pépinière pilote des entreprises d'Edéa	100 000 000

4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est fixé à trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer l'exécution des prestations.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence s'adresse à toutes les entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Le financement y relatif est assuré par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2016.

7. Consultation du Dossier

Le dossier du présent appel d'offres peut être consulté et retiré par les soumissionnaires auprès du Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, **1 5^{ème} étage porte T02** de l'immeuble ministériel n°1 dit « Immeuble de l'émergence »; **Tél. 222 22 40 60** contre présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme de **Cent mille** (100 000) F. CFA non remboursable.

8. Acquisition du Dossier

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P, Fax, Téléx, Téléphone email).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront être déposées et enregistrées dans le registre des offres sous décharge, au Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, **15^{ème} étage porte T02** de l'immeuble ministériel n°1 dit « Immeuble de l'émergence» Tél. 222 22 40 60 au plus tard le **13 Sep 2016 à 13 heures** , (heure locale), accompagnées des versions électroniques des offres techniques et financières dans une clé USB ou un CD inclus (e) dans l'enveloppe C.

Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention

« Avis d'appel d'offres national ouvert N°013A0NO/MINPMEESA/CMPPM/2016 du 12 AUG 2016 pour les travaux de terrassement général du site de la pépinière pilote de référence des entreprises d'Edéa en procédure d'urgence.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à **Deux millions** (2 000 000) **de francs** CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le MINFI. Le délai de validité de la caution est de cent vingt jours (120) jours.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier l'Appel d'Offres, **entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.**

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps par la Commission de Passation des Marchés du MINPMEESA. Elle aura lieu le 13 Sep 2016 à **14H00**, heure locale, dans la salle des conférences, porte 237 de l'immeuble ministériel dit « Immeuble rose » en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge ; à raison d'un représentant par entreprise ou groupement d'entreprises.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce du dossier administratif;
- Absence d'un sous détail d'un prix quantifié ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Omission du prix unitaire dans le bordereau des prix ;
- Attestation de visite du site des travaux et les photos du site ;
- Preuves d'exécution d'une prestation sur le projet de la pépinière ;
- Note technique strictement inférieure à 70 % de oui ;

Critères essentiels :



L'évaluation des offres techniques sera faite selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels d'évaluation ci-dessous.

N°	Principaux critères d'évaluation
1	Présentation des offres
2	Références antérieures de l'entreprise
3	Organisation et Méthodologie
4	Personnel du chantier
5	Matériel de chantier
6	Planning des travaux et Délai

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante et conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et qui aura obtenu le score technique minimal de 70 % de oui.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise de ces dernières.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service des marchés sis à l'immeuble ministériel n°1 dit «Immeuble de l'urgence» ; **15^{ème} étage porte T02, Tél. 222 22 40 60.**

YAOUNDE le 12 Aout 2016

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

COMMUNE DE BAFANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 06/AONO/RO/C/BFG/SG/CIPM-AI/2016 DU 16 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX DE FINALISATION DE LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) À BABONE SEILA (SOURCE SHITCHO), COMMUNE DE BAFANG DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM. FINANCEMENT : BIP 2016

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public (BIP) 2016, le Maire de la Commune de Bafang (Autorité Contractante) lance, pour le compte de la Mairie de BAFANG, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la finalisation de la construction d'une mini adduction d'eau potable (AEP) à Babone Seila (source Shitcho)

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires
- Foration-équipement- développement-pompage;
- Equipement -développement -pompage
- Plomberie pour pompe électrique
- Electricité/ sécurité pour pompe électrique;
- Autres équipements
- Construction d'un château
- Animation et mise sur pied d'un comité de gestion.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **15 000 000 (Quinze millions)**.

4. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un lot unique ci-après défini : la réalisation d'une Mini Adduction d'Eau Potable (AEP) à BABONE SEILA (Source Shitcho).

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2016

8. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bafang (**service du courrier**), dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de Bafang (**service du courrier**) sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Bafang d'une somme non remboursable de **30 000 (trente mille) francs CFA**

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la commune de Bafang (service du courrier) au plus tard le 08 septembre 2016 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention:

« AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT »

N° 06/AONO/RO/C/BFG/SG/CIPM-AI/2016 Du 16 AOUT 2016

POUR LES TRAVAUX DE FINALISATION DE LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) À BABONE SEILA (SOURCE SHITCHO) DANS LA COMMUNE DE BAFANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

(En procédure d'urgence)

Financement ; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2016

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **300 000 (trois cent mille) FCFA**, et valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **08 septembre 2016 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics sis à la Commune de Bafang.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité du modèle de soumission,
- Note technique inférieur à 70%

2. Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- Situation financière (02 points) ;
- Expérience (02 points) ;
- Personnels (02 points) ;
- Matériels (06 points) ;
- Visite du site et préparation de l'offre (02 points).

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, à la Commune de Bafang (**service du courrier**) pour l'établissement et la souscription de son marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **à la commune de Bafang (service du courrier)** dès publication du présent avis

BAFANG le 16 Aout 2016

Le MAIRE

KWEMO PIERRE

COMMUNE DE BAFANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 07/AONO/RO/C/BFG/SG/CIPM-AI/2016 DU 16 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX DE DELIMITATION DU SITE DES CHUTES DE MOUANKEU, COMMUNE DE BAFANG DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM. FINANCEMENT : BIP 2016

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public (BIP) 2016, le Maire de la Commune de Bafang (Autorité Contractante) lance, pour le compte de la Mairie de BAFANG, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la délimitation du site des chutes de Mouankeu

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préliminaires (études diverses)

- Travaux de bureau

- Travaux de terrain.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **10 000 000 (Dix millions)**.

4. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2016

8. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bafang (**service du courrier**), dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de Bafang (**service du courrier**) sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Bafang d'une somme non remboursable de **30 000 (trente mille) francs CFA**

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la commune de Bafang (service du courrier) au plus tard le **08 septembre 2016 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

« **AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT** »

N° 07/AONO/RO/C/BFG/SG/CIPM-AI/2016 Du 16 AOUT 2016

POUR LES TRAVAUX DE DELIMITATION DU SITE DES CHUTES DE MOUANKEU DANS LA COMMUNE DE BAFANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

(En procédure d'urgence)

Financement ; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2016

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **200 000 (deux cent mille) FCFA**, et valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **08 septembre 2016 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics sis à la Commune de Bafang.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité du modèle de soumission,
- Note technique inférieur à 70%

2. Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- Situation financière (02 points) ;
- Expérience (02 points) ;
- Personnels (02 points) ;
- Matériels (06 points) ;
- Visite du site et préparation de l'offre (02 points).

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, à la Commune de Bafang (**service du courrier**) pour l'établissement et la souscription de son marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de Bafang (**service du courrier**) dès publication du présent avis

BAFANG le 16 Aout 2016

Le MAIRE

KWEMO PIERRE

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER UNDER EMERGENCY PROCEDURE
N°12411/AONR/PU/CAA/CIPM/2016 OF 1 1 AUG 2016 FOR THE IMPLEMENTATION OF THE PILOTT STAGE
OF DIGITIZATION OF ARCHIVES AT THE AUTONOMOUS SINKING FUND**

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
N/S

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

As part of securing physical archives, the General Manager of the Autonomous Sinking Fund (CAA) launches National Competitive Bidding restricted emergency procedure for the recruitment of a Consultant in charge of carrying out a pilot phase of dematerialization archives to the Autonomous Sinking Fund.

2. Consistance des prestations

The services requested in this call for tender include:

- Detailed analysis of physical documents and archives of the treatment process in the CAA ;
- Proposing and implementing filing plans, conservation and management tools adapted to archivists of the CAA ;
- The elaboration of a digitizing pilot stage of previous existing archives to September 2014 and facilitate their importation into the GED;
- The estimation of the volume and the feasibility of large-scale work of securing records and all CAA archives ;

The technical specifications of these services are detailed in N° 5 of the present tender documents (TD).

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operation at the end of preliminary studies is 25 000 000 FCFA .

4. Delai de Livraison

The execution period requested by the project manager for the fulfillment of services requested in the current call for tender is 3 months.

5. Allotissement

The services are subdivided in a single batch

6. Participation et origine

Participation in the National Invitation to Tender is restricted to the following companies shortlisted following the Invitation for Expression of Interest No. 04 776 / CAA / DG / 2016 4 April 2016. Listed below:

N°	COMPANIES	ADDRESSES
1	AFREETECH CAMEROUN SARL	POBOX 35107 Yaoundé
2	GROUPEMENT CITECH ET DIGITECH	POBOX 3060 Douala

3	ICCSOFT SA	POBOX 4124 Yaoundé
4	LEAP AHEAD CONSULTING	POBOX 7136 Yaoundé

7. Financement

The services requested following this invitation to tender will be financed by the operations budget of CAA for the budgetary years 2016 with the budgetary line allocated for "SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE - OTHERS".

8. Consultation du Dossier

The tender documents can be consulted during business hours at the the Administrative Affairs and Budgetary Services (SAB) of CAA, situated on the 15th floor of the SNI building in Yaoundé, phone number 222.22.22.26, following the publication of the present tender issue call.

9. Acquisition du Dossier

The tender file can be acquired at the Administrative Affairs and Budgetary Services (SAB) of CAA, situated on the 15th floor of the SNI building, phone number 222.22.22.26, after presenting a cash payment receipt of a non refundable amount of 45 000 (Forty five thousand) CFA in the the account n° 335 988 registered under the name of ARMP in the books of différent BICEC branches.

10. Remises des offres

Each tender should be written in French or English, in seven (07) copies of which one (1) original copy and six (06) photocopies. The documents should be submitted at the Autonomous Sinking Fund located on the 15th floor of the SNI building in Yaoundé no later than 0 8 SEPT 2016 at 2pm, local time, in a closed envelope.

After this deadline, no documents shall be accepted. After submission, no tender can be modified or withdrawn. Every tender should have the following inscribed in it:

RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER UNDER EMERGENCY**PROCEDURE,****N° 12411/A0NR/PU/CAA/CIPM/20161) OF 11 aug 2016****FOR THE IMPLEMENTATION OF THE PILOT STAGE OF DIZITIZATION OF ARCHIVES AT THE AUTONOMUS SINKING FUND****« TO BE OPENED ONLY DURING THE TENDER OPENING SESSION »****11. Cautionnement Provisoire**

Under the penalty of rejection, each tender should attach to his administrative documents, a tender security deposit, established by a prime bank accredited by the Ministry of Finances and whose name is listed in piece 11 of the DAO, for 500 000 (Five hundred thousands) CFA, valid for Thirty (30) days beyond the original date set for the validity of tenders.

12. Recevabilité des Offres

Under the penalty of rejection, the administrative documents required in the RPAO must be produced in original versions or in true copies certified by the issuer in accordance with the specific rules of the call for tender.

They should be dated not more than three (03) months preceding the date of submission of offers or established after the date on which the call for tender was signed.

Every tender not in conformity with the prescriptions of the current call for tender and the tender documents will not be accepted. The absence of the tender's security deposit by a prime bank accredited by the Ministry of Finances or the non respect of the templates specified in the tender documents will result in the rejection of the tender.

13. Ouverture des Plis

The opening of bids shall be done in two (02) sessions. The first phase involves the opening of administrative and technical parts of bids by the Internal Tender Procurement Commission of CAA (CIPM-CAA) in the conference room on the 15th floor of the SNI building, on 08 SEPT 2016 at 3pm, local time, in the presence of bidders (optimal) or their mandated representatives who have a perfect knowledge of the documents.

The second phase, namely the opening of financial offers will be held at a later date

14. Critères d'évaluation

Dismissing Criteria

- Missing of an administrative document ;
- False statement, substitution or tampering Documents;
- Technical grade below 80 points over 100 points;
- Presence of financial information in the technical offer.

Main Criteria

The evaluation of technical bids will be made following a score grading system based on the main qualification criteria below:

N°	CRITERES	NOTE
1	Presentation of the tender	02
2	Bidder's references	10
3	Observations or suggestions on reference term	03
4	Methodological approach	30
5	Proposal of the plan of ascent in capacity	10,
6	Equipment and logistics	10
7	Skills and competences of the key staff	35
TOTAL		100

Only bidders who have obtained at least 80% of minimum technical score points on all essential criteria will be technically qualified and admitted for financial analysis.

15. Attribution

The consultant will be selected using the selection method '**Based on Quality and Cost**'. The global score (N) shall be calculated using a weighted combination of technical and financial scores using the following formula:

The respective weights attributed to technical (**T**) and financial (**P**) propositions are: T= 70% and P= 30%

The formula used to determine financial scores shall be the following:

$S_f = 100 \times F_m / F$, (**Sf** being the financial score, **Fm** the least priced bid and **F** the price of the proposition under consideration)

The overall score (**N**) will be determined as :

$N = S_t \times 70\% + S_f \times 30\%$ ((**Sf**) = Financial score and (**St**) = Technical scores).
The tenderer with the highest overall score will attribute market.

16. Durée Validité des Offres

Bidders remain contractually obligated by their offers for **ninety (90) days** starting from the deadline for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Further information can be obtained during business hours, at the Administrative and Budget Service (SAB) of CAA, on the 15th floor of the SNI building Yaoundé. **BP. : 7167 Yaoundé. Tél.** 00237 222 22 22 26 / 00237 222 22 01 87.

E-mail : caa@caa.cm with copies to pnkou@caa.cm

YAOUNDE le 11 Aout 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVOU MEKOU Dieudonné

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/EDC/CSPM/2016 DU 12 AOUT 2016 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION/REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES DE CERTAINES UNITES SANITAIRES DANS LES ARRONDISSEMENT DE BELABO ET DE BERTOUA 2ÈME DANS LA REGION DE L'EST « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. » FINANCEMENT : AFD - EXERCICE 2016
 DATE : [DATE DE PUBLICATION DE L'A A0] RÉFÉRENCE : TRAVAUX DE CONSTRUCTION/RÉHABILITATION D'INFRASTRUCTURES DE CERTAINES UNITÉS SANITAIRES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE BÉLABO ET DE BERTOUA 2ÈME DE LA RÉGION DE L'EST. AONO NO:N°001/AONO/EDC/CSPM/2016**

SOURCE DE FINANCEMENT
 AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD) , AFD
IMPUTATION
 0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de Electricity Development Corporation (EDC) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (l'Agence) pour financer le coût des Travaux de construction/réhabilitation d'infrastructures de certaines unités sanitaires dans les arrondissements de Bélabo et de Bertoua 2eme dans la région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Le Directeur Général de Electricity Development Corporation sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter lesdits Travaux. Il s'agit notamment de :

Unité sanitaire	Localité	Travaux à réaliser
Centre médical	Deng Deng	<ul style="list-style-type: none"> ● Construction d'un bloc opératoire; ● Finitions du logement d'astreinte pour médecins; ● Aménagement d'un puits amélioré et construction d'un château d'eau.
Centre médical	Bélabo	<ul style="list-style-type: none"> ● Construction d'un bloc opératoire; ● Construction d'un bloc maternité; ● Finitions du logement d'astreinte pour médecins; ● Aménagement d'un puits amélioré et construction d'un château d'eau.
Hôpital régional	Bertoua	<ul style="list-style-type: none"> ● Réfection de la peinture des bâtiments ; ● Réfection du réseau électrique; ● Réfection de la plomberie; ● Réhabilitation de la station d'épuration.

3. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de **douze (12) mois**.

4. Consultation du Dossier

Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations aux heures ouvrables (07h30 à 15h30) au siège d'EDC immeuble Hibiscus, face Lycée Fustel de Coulanges, au service du courrier, sise au 4^{ème} étage, porte 412 ; Tél/fax: 22 23 19 30 / 22 23 11 13 ; Boite Postale BP 15111 Yaoundé.

5. Acquisition du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre **présentation de l'original de la quittance de versement auprès de l'Agence BICEC, compte n° 335 988 ouvert au nom de l'ARVIP de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leurs adresses complètes : Boite Postale, Téléphone, Fax, télex, E-mail.

6. Remises des offres

Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le **28 Septembre 2016 14 heures**. Les Offres doivent comprendre une caution de soumission d'un montant de **huit millions (8 000 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure à la dernière page du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

7. Cautionnement Provisoire

La période de validité des offres est de **cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

8. Ouverture des Plis

Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à Yaoundé, la Salle de Réunion de EDC, immeuble hibiscus au 3^{ème} étage le **28 Septembre 2016 à 15 heures**.

9. Critères d'évaluation

Evaluation des offres:

Pour évaluer les offres, le Maître d'Ouvrage utilisera les critères et méthodes définis dans la section I (Instruction aux soumissionnaires) du Dossier d'Appel d'Offres, à l'exclusion de tout autre critère ou méthode.

L'évaluation se fait en trois (03) étapes :

- **Etape 1 : Examen préliminaire** : qui consiste à vérifier si les offres sont conformes pour l'essentiel au DAO.
- **Etape 2 : Examen détaillé des offres conformes** : qui consiste à faire les calculs financiers (correction, rabbaïs ...) pour classer les offres par ordre de prix.
- **Etape 3 : Qualification du soumissionnaire le moins disant** : qui consiste à vérifier que le soumissionnaire a les capacités d'exécuter le marché.

Critères éliminatoires

- Caution non conforme ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offre non conforme pour l'essentiel au DAO ;
- Non satisfaction de 75% des critères de qualification.

Critères essentiels

Etape 1 : Examen préliminaire

Cet examen comporte les vérifications suivantes pour chacun des Soumissionnaires :

1. Vérification des éléments constitutifs des offres ;
2. Constatation de la provenance du soumissionnaire ;

3. Vérification de la garantie de l'offre ;
4. Vérification de l'exhaustivité de l'offre ;
5. Vérification de la « conformité pour l'essentiel » de l'offre.

Les résultats de ces vérifications sont notés sous forme binaire (oui/non). A l'issue de cette phase, les offres sont soit rejetées, soit acceptées et soumises à la phase suivante d'examen détaillé.

Etape 2 : Examen détaillé des offres conformes

Cette seconde phase d'évaluation des offres consiste à faire l'examen détaillé de la partie financière des offres « conformes pour l'essentiel » et acceptées suite à l'examen préliminaire de la phase a.l. Cette évaluation se fait en utilisant tous les critères et méthodes définis à l'article 35 des Instructions aux Soumissionnaires (IS).

Etape 3 : Qualification du soumissionnaire le moins disant

Le Maître d'Ouvrage s'assurera que le Soumissionnaire ayant soumis l'Offre évaluée la moins-disante et conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, continue de satisfaire aux critères de qualification stipulés dans la Section III, Critères d'évaluation et de qualification.

Les exigences en matière de qualifications sont:

L'Eligibilité :

Les Soumissionnaires peuvent être constitués d'entreprises privées ou publiques ou groupement d'entreprises. Ils ne peuvent être en situation de conflit d'intérêt et en situation d'inéligibilité au financement de l'Agence.

Antécédents de défaut d'exécution de marché

- Pas de défaut d'exécution incombant au Soumissionnaire d'un marché au cours des 05 (cinq) dernières années.
- Ne pas faire l'objet d'exclusion dans le cadre de la mise en oeuvre d'une Déclaration de garantie de Soumission conformément à l'article 4.4 des IS ou du retrait d'une Offre conformément à l'article 19.9 des IS.

Situation et Performance Financières

- Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de **soixante-dix millions (70 000 000) francs CFA** et nets de ses autres engagements.
- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins **six cent millions (600 000 000) francs CFA** calculé de la manière suivante : le total des paiements de paiements reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des cinq (05) dernières années divisé par cinq (05).

Expérience

- Expérience de marchés de construction à titre d'Entrepreneur principal, de membre de groupement ou de sous-traitant au cours **des cinq (05) dernières années à partir du 1er janvier de l'année 2011** ;
- Participation à titre d'Entrepreneur principal, de membre d'un groupement, d'ensemblier, ou de sous-traitant dans deux (02) marchés de construction d'un montant minimum de **trois cent vingt millions (320 000 000) francs CFA**. Les marchés présentés au titre de ce critères doivent être similaires et exécutés à compter du 1er janvier 2006 jusqu'à la date limite de remise des Offres de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel
- Avoir une expérience minimale de construction achevée de manière satisfaisante dans les domaines suivants : **deux (02) bâtiments**

Profils et qualifications du personnel clé à mettre sur le chantier:

No.	Position	Nbre	Formation	Expérience globale en travaux (années)	Expérience Dans des travaux similaires (années)
1	Conducteur des travaux	01	Ingénieur des travaux de Génie civil au moins bac+3, inscrit à l'ordre national des ingénieurs de génie civil.	10	05
2	Chef chantier	03	Technicien Supérieur de génie civil au moins bac+2,	08	05
3	Responsable des travaux d'électricité	01	Technicien supérieur électricien bac +2	05	03
4	Responsable des travaux de plomberie	01	Technicien supérieur génie civil ou similaire, bac+2	05	03
5	Responsable topographe	01	Topographe, bac+2	05	03
6	Responsable environnemental	01	Environnementaliste, bac +3	05	03

Liste matériel essentiels pour l'exécution des travaux :

No.	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
1	Camion benne (10 tonnes)	02
2	Bétonnière 250 l	02
3	aiguille vibrante	02
4	Station totale	02
5	Groupe électrogène 1kVA	01
6	Pick up 4x4	02

NB : Conformément à l'IS 29.1 une Offre sera déclarée non conforme et rejetée si la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et d'engagement environnemental et social dûment signée n'est pas jointe à l'Offre.

YAOUNDE le 12 Aout 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/CDPM/2016 DU 18/08/2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DE SIX (06) PISTES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II EME, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINTP 2016 LIGNE D'IMPUTATION BUDGÉTAIRE: N° 50 36 468 06 641405 2250 861

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
50 36 468 06 641405 2250 86

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public 2016, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement d'Edéa Hème Département de la Sanaga- Maritime, Région du Littoral un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien routier des six (06) pistes suivantes :

PISTE 1 : Carrefour EKITE 2 (Entrée METOUK) — Carrefour BEBANDA-Chefferie EKITE I (Me MASSOMA)	1,500
PISTE 2 : Carrefour EKITE 2 (Chefferie) Famille NSANGA'A-Villa (Me KALDJOB)-EKITE 2	0,800
PISTE 3 : Carrefour MALIMBA Farm-Eglise Néo apostolique EKITE 2-Chefferie (Me ETONDE)-Carrière de Sable + bretelle Eglise Née apostolique EKITE 2- Centre de Santé Intégré Malimba Farm	2,700
PISTE 4 : Carrefour EKITE 3 (Entrée Ordre de la Rose Croix) Carrière de sable	2,000
PISTE 5 : Carrefour SATOM (EKITE 3) Carrière de latérite	0,400
PISTE 6 : Carrefour EKITE 3(Entrée Lycée Technique)-Lycée d'EKITE (Carrefour EKITE 3	0,600
LONGUEUR TOTALE (KM)	8 ,000

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes:

- Installation du chantier ;
- Terrassement et chaussée ;
- Ouvrages, assainissements, équipements :

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt sept Millions sept cent soixante dix huit mille (27 778 000) Francs CFA

4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de démarrage

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics de l'Exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 50 36 468 06 641405 2250 861

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE , Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email: ddmap.sm@gmail.com, soit dans les services du Maître d'Ouvrage Tél : 699 53 03 14 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email: ddmap.sm@gmail.com, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante milles)** Francs CFA payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement d'Edéa Hème

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com , au plus tard le **07/09/2016 à 11 l'heures** précises et devra porter la mention :

"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°028 /A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM//CDPIVI/2016 En procédure d'urgence du 18/08/2016 Pour les travaux d'entretien routier de six (06) pistes dans la Commune d'Arrondissement d'EDEA II EME, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral :

PISTE 1 : Carrefour EKITE 2 (Entrée METOUK) — Carrefour BEBANDA-Chefferie EKITE 1 (Me MASSOMA)	1,500
PISTE 2 : Carrefour EKITE 2 (Chefferie) Famille NSANGA'A-Villa (Me KALDJOB)-EKITE 2	0,800
PISTE 3 : Carrefour MALIMBA Farm-Eglise Néo apostolique EKITE 2-Chefferie (Me ETONDE)-Carrière de Sable + bretelle Eglise Néo apostolique EKITE 2- Centre de Santé Intégré Malimba Farm	2,700
PISTE 4 : Carrefour EKITE 3 (Entrée Ordre de la Rose Croix) Carrière de sable	2,000
PISTE 5 : Carrefour SATOM (EKITE 3) Carrière de latérite	0,400
PISTE 6 : Carrefour EKITE 3(Entrée Lycée Technique)-Lycée d'EKITE (Carrefour EKITE 3	0,600
LONGUEUR TOTALE (KM)	8,000

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **cinq cent cinquante mille (550 000) Francs CFA** toutes taxes comprises) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet. les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres Offres . Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **07/09/2016 à 12 heures** précises et se fera en un temps par la Commission de Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime dans sa salle de réunion. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

- Suspension à la Commande Publique ;
- Absence d'un sous-pli,
- Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission,

2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels.
- Méthodologie

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, ayant obtenu au moins **75%** de 'oui' de la grille d'évaluation issue de la décomposition des critères essentiels en sous critères et présentant une offre financière évalué la moins- disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com, soit dans les services du Maître d'Ouvrage Tél : 699 53 03 14 dès publication du présent avis.

EDEA le 18 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre



MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
002/AONO/MINTSS/CMPM/2016 DU 12 AOÛT 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE
CLÔTURE POUR LA SÉCURISATION DU SITE DEVANT ABRITER L'IMMEUBLE SIÈGE DU MINISTÈRE DU
TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE: FINANCEMENT : MINEPAT**

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , LIGNE BUDGÉTAIRE "INTERVENTION SPÉCIALE DE L'ETAT

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2016, le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale (Maître d'Ouvrage) disposant de l'appui financier du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les Travaux de Construction d'une clôture pour la sécurisation du site devant abriter l'immeuble siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

- Les travaux préparatoires ;
- Le terrassement ;
- Les murs de clôture en fondation ;
- L'élévation du mur de clôture ;
- La menuiserie métallique ;
- Le revêtement ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- La construction de la guérite ;
- La maintenance pendant la période de garantie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises est de : Cinquante Huit Millions Trois Cent Cinquante Neuf Mille Huit Cent Cinquante Neuf **(58 359 859) F CFA.**

4. Delai de Livraison

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les opérateurs économiques installés au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux BTP.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par la ligne budgétaire « Intervention Spéciale de l'Etat ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des marchés publics du MINTSS porte 111 téléphone 222 23 05 60 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINTSS, porte 111, Téléphone 222 23 05 60 dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de Cent Mille **(100 000) F CFA** payable au Trésor public de Yaoundé.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois (3) volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée à savoir :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- l'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- l'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous une enveloppe fermée et scellée portant uniquement la mention de l'appel d'offres considéré.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et sept (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Service des marchés publics du MINTSS, porte 111 au plus tard **le 02 Septembre 2016 à 10h** et devra porter la mention

***Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°002/AONO/MINTSS/CMPM/2016
.....Pour les Travaux de Construction d'une clôture pour la sécurisation du site devant abriter
l'immeuble siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale:***

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 3.2 du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant d'**Un Million Cent Soixante Sept Mille Deux Cent (1 167 200) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 02 Septembre 2016 à 11h** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale dans la salle des Conférences porte 117. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration, substitution ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité du dossier technique ou financier ;
- Présence dans le dossier technique des informations financières ;
- Absence de preuve de réalisation par le soumissionnaire de travaux de BTP ;
- Avoir une capacité financière égale ou plus de 100 Millions de F CFA attestée par une banque agréée par le Ministère de Finances du Cameroun ;
- Avoir une expérience avérée sur les trois (3) dernières années dans les travaux de construction d'édifices publics ;
- Non satisfaction à au moins 80% des critères essentiels ;
- Non production d'une attestation de visite de site dûment signée par le Chef de Service du Matériel et de la Maintenance ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur :

- la présentation de l'offre ;
- les moyens humains alloués au projet (cv, qualifications, preuves d'inscription aux corps de métiers pour les ingénieurs) ;
- le matériel du soumissionnaire (présenter les cartes grises du matériel roulant certifiées par les autorités compétentes et émettrices) ;
- les références du soumissionnaire ;
- la méthodologie d'exécution des travaux ;
- délai de livraison des travaux inférieur ou égale à quatre (4) mois ;
- La qualité des matériaux de construction ;

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique qualifiée sera évaluée la moins disante.

Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés publics du MINTSS porte 111 téléphone 222 23 05 60.

YAOUNDE le 12 Aout 2016

Le **MINISTRE**

RAZACK Johny

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
003/AONO/MINTSS/CMPM/2016 DU 12/08/2016 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES SERVICES
CENTRAUX DU MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE: FINANCEMENT : MINEPAT**

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , LIGNE BUDGÉTAIRE "INTERVENTION SPÉCIALE DE L' ETAT"

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2016, le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (Maître d'Ouvrage) disposant de l'appui financier du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les Travaux de réhabilitation en deux (02) lots des services centraux du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, réparti ainsi qu'il suit :

N° Lot	DESIGNATION
1	Réfection des locaux
2	Mobilier de bureaux et climatisation

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

Lot (1) Réfection des locaux

- Travaux préparatoires ;
- Aménagement de l'entrée du MINTSS ;
- Aménagement du 5^{ème} étage du MINTSS ;
- Aménagement des autres étages (du 4^{ème} au 1^{er} étage).

Lot (2) Mobilier de bureaux-Climatisation

- Travaux préparatoires ;
- Aménagement du 5^{ème} étage du MINTSS ;
- Aménagement des autres étages (du 1^{er} au 4^{ème} étage).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel pour chaque lot est de :

N° Lot	Coût en Francs CFA (TTC)
1	78 889 419
2	68 757 866

4. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de trente (30) jours à compter de la date de notification du marché.

5. Allotissement

Le présent marché est divisé en deux (02) lots. Tout soumissionnaire au présent appel d'offres soumissionnera pour les deux (02) lots.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les opérateurs économiques installés au Cameroun ayant une expérience dans le domaine de réhabilitation des édifices publics.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par la ligne budgétaire « Intervention Spéciale de l'Etat ».

8. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des marchés publics du MINTSS porte 111 téléphone 222 23 05 60 du présent avis.

9. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINTSS, porte 111, Téléphone 222 23 05 60 dès publication de l'avis de présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de Deux Cent (200 000) F CFA payable au Trésor public.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois (3) volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée à savoir :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- l'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- l'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous une enveloppe fermée et scellée portant uniquement la mention de l'appel d'offres.

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et sept (06) copies marquées comme copie. Elles doivent être déposées au Service des marchés publics du MINTSS, porte 111 au plus tard **le 02 Septembre 2016 à 13h** et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°003/AONO/MINTSS/CMPM/2016 du Pour la réhabilitation des services centraux du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale:

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 3.2 du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **Deux Millions Deux Mille Neuf Cent Quarante Cinq (2 952 945) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en original ou en copies certifiées conformes au service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles de l'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 02 Septembre 2016 à 14h** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de la Santé, de la Sécurité Sociale dans la salle des Conférences porte 117. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance et être représentés par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration, substitution ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité du dossier technique ou financier ;
- Présence dans le dossier technique des informations financières ;
- Absence de preuve de réalisation par le soumissionnaire des travaux de réhabilitation des édifices publics ;
- Avoir une capacité financière égale ou plus de 200 Millions de F CFA attestée par une banque agréée par le Ministère de la Santé, de la Sécurité Sociale ;
- Avoir une expérience avérée sur les trois (3) dernières années dans les travaux de réhabilitation des édifices publics ;
- Non satisfaction à au moins 80% des critères essentiels ;
- Non production d'une attestation de visite de site dûment signée par le Chef de Service du Matériel et de la Maintenance ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur :

- la présentation de l'offre ;
- les moyens humains alloués au projet (cv, qualifications, preuves d'inscription aux corps de métiers pour les ingénieurs) ;
- les références du soumissionnaire ;
- la méthodologie d'exécution des travaux ;
- le délai de livraison des travaux inférieur ou égale à deux (02) mois ;
- la qualité des matériaux à utiliser.

du MINTSS

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique qualifiée sera évaluée la moins disante.

Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois** à compter de la date de signature de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés publics du MINT
222 23 05 60.

YA

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/CNCC/CIPM/2016 DU 18 AOUT 2016 POUR
LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU
CAMEROUN (CNCC) FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC - EXERCICE 2016 ET SUIVANTS**

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Conformément aux dispositions de l'acte uniforme OHADA applicables aux sociétés soumises à la comptabilité privée, le Directeur Général du CNCC se propose de recruter un cabinet d'experts comptables agréé, devant être consulté pour la réalisation des missions relevant de leur compétence.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent appel d'offres, comprennent l'audit des états financiers de synthèse et les vérifications spécifiques. Les différentes phases desdites prestations sont définies dans le cadre des termes de référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix sept millions (17 000 000) FCFA TTC.**

4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution du marché prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trois (03) ans renouvelables une (01) fois**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte, à égalité de conditions, aux entreprises pré-qualifiées, à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt N°05/AMI/CNCC/CIPM/2016 du 11 Juillet 2016, par le Maître d'Ouvrage. Il s'agit de :

N°	Noms des entreprises pré qualifiées	Adresses
1	KPMG AFRIQUE CENTRALE	BP : 5 563 Douala
2	Cabinet d'Etudes et d'Audit Comptable	BP : 3223 Douala

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du CNCC, exercice 2016 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH., Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, dès diffusion du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, aux heures ouvrables, au **Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH., Tél. : **233 43 67 67 Fax 233 43 70 17**, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt cinq mille) FCFA**, effectué dans le compte n° 335 9880001-89 CAS-ARMP domicilié à BICEC.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées à la Direction Générale du Conseil National des Chargeurs du Cameroun, au plus tard le **14 Septembre 2016 à 12 heures précises**, et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/CNCC/CIPM/2016 DU 18 AOUT 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **trois cent quarante mille (340 000) Francs CFA**.

Ce cautionnement provisoire doit être délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun, dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et d'une durée de validité de ce vingt (20) jours, à compter de la date limite de dépôt desdites offres.

11. Recevabilité des Offres

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires (un original et six copies) et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre en charge des finances et la COBAC ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

Les publications relatives à cet appel d'offres seront faites concomitamment au Journal Des Marchés de l'ARMP (JDM) et au Cameroon Tribune.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera le **14 Septembre, à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CNCC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Offre administrative incomplète ;
- Pièces administratives falsifiées ;
- Non production des contrats de travail pour le personnel d'encadrement et des extraits de casier judiciaire pour l'ensemble ;
- Absence des statuts du cabinet ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 pour les critères essentiels.

2 Critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants :

- Présentation générale de l'offre : 5 points ;
- Qualifications du cabinet : 45 points ;
- Qualifications du personnel clé : 50 points

NB :

- La notation sera faite selon la méthode de sélection dite par points.
- Seules les soumissions qui auront obtenues 80points sur 100seront admises à l'analyse financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire le mieux disant par combinaison de la note technique (70%) et de la note financière (30%).

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au CNCC, dès publication du présent avis.

DOUALA le 18 Aout 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Augustin

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP)

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
222801

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection lance un avis de consultation relatif à la fourniture et l'installation des climatiseurs au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation, consistent en la fourniture et l'installation des climatiseurs ; les informations complémentaires y afférentes sont contenues dans les spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel est d'un montant de douze millions (12 000 000) francs CFA.

4. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à un (01) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises installées au Cameroun et disposant d'une expérience dans la fourniture et l'installation des climatiseurs.

6. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'ANRP, exercice 2016,

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC, de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine de l'ANRP, BP 33732, téléphone 222 203 371, au plus tard le 06 Septembre 2016 à 10 heures et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N°0002/DC/ANRP/CIPM/2016 DU 12 AOUT 2016 RELATIVE A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP). »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de cent vingt mille (120 000) francs CFA établie par un établissement bancaire de premier ordre agréée par le Ministère des Finances habilité à délivrer les cautions bancaires. La caution est valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date de dépôt des offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une fois le 06 Septembre 2016 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de l'ANRP.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Critères d'évaluation

11.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence d'une pièce administrative,
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect d'au moins 80% des critères essentiels, soit 10 OUI/12 ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Non-conformité aux spécifications techniques des équipements.

11.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Présentation de l'offre;
- Références générales de l'entreprise;
- Capacité de financement;
- Planning et délai;
- Service après-vente;
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché.

12. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenu.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre- vingt dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP), BP 33732 Yaoundé, téléphone : 222 203 371, fax : 222 203 370, e-mail : officialmail@anrp.cm.

YAOUNDE le 12 Aout 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

SIMO Augustin

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE BAMBOUTOS

AVIS DE CONSULTATION N° 11/DC/PR/MINMAP/DR-OU/DBBTOS/CDPM/2016 DU 16 AOUT 2016 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (C.S.I) DE BAMYENYAM ARRONDISSEMENT DE GALIM

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics des Bamboutos lance, une consultation pour l'équipement du Centre de Santé Intègre (C.S.I) de Bamenyam-Arrondissement de Galim-Département des Bamboutos

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des fournitures est de Quinze millions (15 000 000) de francs CFA.

3. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de **quatre-vingt-dix (90) jours** pour compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la livraison des équipements.

4. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

5. Financement

L'équipement objet de la présente consultation est financé par la Dotation Générale de la Décentralisation (DGD)-exercice 2016.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Délégation Départementale des Marchés Publics des Bamboutos, dès publication du présent avis de consultation.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics des Bamboutos à Mbouda sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**, payable auprès de la recette Communale de Galim.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics des Bamboutos (Service de Passation des Marchés) sis à la montée stade municipal, immeuble Hôtel des Finances de Mbouda, Téléphone : 233 30 54 00, au plus tard le **06 septembre 2016 à 11 heures 00 minute** précises, heure locale. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION

N°11/DC/PR/MINMAP/DR-OU/DBBTOS/CDPM/2016 DU 16 AOUT 2016

Pour l'équipement du Centre de Santé Intègre (C.S.I) de Bamenyam-Arrondissement de Galim

« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) FCFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) FCFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **06 septembre 2016 à 12h 00**, heure locale. Elle se fera dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics des Bamboutos à Mbouda par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence de caution bancaire de soumission dans l'offre ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
- Offre non conforme aux prescriptions minimums du descriptif technique ;
- Absence d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires et détail estimatif ;

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions minimums du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics des Bamboutos (Service de Passation des Marchés) sis à la montée stade municipal, immeuble Hôtel des Finances de Mbouda, Téléphone : 233 30 54 00 ou à la Délégation Départementale des Domaines et du Cadastre des Bamboutos à Mbouda.

MBOUDA le 16 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

YIAGNIGNI SALIFOU

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 15/ASMI/FEICOM/PDFVM/06-2016 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DE CONSULTANTS (FIRMES) CHARGÉS DE « L'APPUI À LA CONFECTION DU FICHIER DES CONTRIBUABLES, À L'IMPÔT LIBÉRATOIRE ET À DIVERSES TAXES COMMUNALES INDIRECTES » POUR LES COMMUNES DE DSCHANG ET BANGANGTÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Décentralisation FEICOM Villes Moyennes (PDFVM) au Cameroun, financé par Le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne à travers la Banque Allemande de Développement (KfW), selon la Convention Séparée au Contrat de Financement signée le 4 décembre 2012 entre la République du Cameroun et la KfW, le FEICOM lance pour le compte des Communes de Dschang et Bangangté (Maître d'ouvrage), un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt en vue de la pré qualification de Consultants (Bureaux d'études) pour la réalisation de « L'appui à la confection des fichiers des contribuables, à l'impôt libératoire et à diverses taxes communales indirectes ».pour les Communes de Dschang et Bangangté.

2. Objet

Le Programme de Décentralisation FEICOM Ville Moyenne (PDFVM) a pour objectif global de contribuer au renforcement des options de la participation citoyenne et à l'accès des populations aux services de base en améliorant la gouvernance locale, l'efficacité et la durabilité des services fournis aux populations.

Prévu pour s'exécuter sur cinq (05) ans, le Programme vise à appuyer le processus de décentralisation, la transparence et la participation citoyenne au Cameroun à travers le financement d'infrastructures économiques et sociales dans les des Régions de l'Extrême Nord, du Centre, de l'Ouest et du Sud-ouest.

3. Consistance des prestations

Les services du consultant portent sur l'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales à travers la maîtrise de la population de contribuables assujettis à l'impôt libératoire et autres taxes communales ainsi qu'une meilleure connaissance du potentiel fiscal.

4. Participation et origine

Le présent avis s'adresse à des consultants (bureaux d'études spécialisés en fiscalité des Communes) éventuellement

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français en cinq (05) exemplaires (un original daté et signé, cacheté et quatre copies), doivent être déposées dans une enveloppe unique à l'adresse indiquée ci-dessous, au plus tard le **31 Août 2016, à 14h00 heure** et devront comporter la mention suivante :

« Manifestation d'intérêt N° 15/ASMI/FEICOM/PDFVM/06-2016 pour la pré qualification de consultants (bureaux d'études) chargés de « L'appui à la confection des fichiers des contribuables, à l'impôt libératoire et à diverses taxes communales indirectes » pour les Communes de Dschang et Bangangté (Région de l'Ouest) »

PROGRAMME DE DECENTRALISATION FEICOM VILLES MOYENNES

C /o Agence Régionale du FEICOM pour le Centre - Quartier Elig-Edzoa, Yaoundé, Cameroun Tel. : (+237) 694 69 35 91 – (+237) 693 527600

Courriel: pdvm.feicom@yahoo.fr avec copie à rolotd@gmail.com et souaibou8@yahoo.fr

Une copie supplémentaire (version informatique) devra être déposée au bureau de représentation de la KfW à Yaoundé dans les mêmes délais.

Bureau de représentation de la KfW à Yaoundé

Attn : M. Kennedy NDI NAYA

B.P. 7814, Rue 1820, Bastos, Yaoundé, Cameroun

Tél: (237) 222 215 268 – Fax: (237) 222 202 351

6. Critères d'évaluation

Les Consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les « Règles pour l'engagement de consultants dans le cadre de la Coopération financière avec les pays en développement » de la KfW, édition de juin 2008, révisée le 16 avril 2012.

7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants (Bureaux d'études) intéressés peuvent obtenir tous renseignements supplémentaires ainsi que le modèle de dossier de pré qualification à l'adresse du Programme, mentionnée ci-dessus et aux heures ouvrables de 9 à 16 heures.

YAOUNDE le 17 Aout 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Camille Philippe

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°42/A0NO/CUD/CIPM/2016 DU 25 AVRIL 2016 POUR LA FOURNITURE DES CHASUBLES ET AUTRES MATERIELS D'IDENTIFICATION DES CONDUCTEURS DE MOTOTAXIS DANS LA VILLE DE DOUALA
FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Cocontractante, communique :

Les Etablissements CATRASER sont retenus pour la réalisation des prestations de l'Appel d'Offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de **dix sept millions cent mille cent soixante (17 100 160) Francs CFA** et un délai de **Trois (03) mois**.

Le Gérant desdits Etablissements est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'élaboration du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de soumission pour les offres non retenues

DOUALA le 3 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 16/ C/ASCNPD/DG/CIPM DU 10 AOÛT 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique. Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
002/AONR/ASCNPD/ CIPM/16	Pour la sécurisation juridique du site de NDOKPO « lot 1 »	Cabinet expert en Gestion de Patrimoine (CEGEP S.A) Rc : RC/YAO/2013/M/58	45 000 000 FCFA	04 mois

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la Lettre-Commande y afférente. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 10 Aout 2106

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 13/ C/ASCNPD/DG/CIPM DU 10 AOÛT 2016

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique.
Le soumissionnaire dont le nom suit

est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande ci-après :

N° appel d'offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai de livraison
001/AONR/ASCNPD CIPM/16	Pour l'élaboration d'une stratégie de recherche de financement à l'ASCNPD	NEK CONSULTING et SERVICE SARL BP 34359 Yaoundé RC/YAO/2010/B026	19 557 000 FCFA	04 mois

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer

du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la Lettre-Commande y afférente.

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion

leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 10 Aout 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU KOUNG-KHI

COMMUNIQUE N°002/C/CPB/SG/CIPM-BEC/2016 DU 08 AOUT 2016 PORTANT PUBLICATION DLS RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 001/AONO/CPB/SG/CIMP-AI/2016 DU 10 MAI 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE AVEC UN FORAGE ET UN RESERVOIR DE STOCKAGE DE 25M3 DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert en urgence pour les travaux de construction d'un réseau d'approvisionnement en eau potable avec forage et un réservoir de stockage de 25 M³ dans l'Arrondissement de Poumougne, les résultats dudit Appel d'Offre se présentent comme suit :

Numéros des lots	Soumissionnaires	Montants lus des offres TTC en FCFA	Montants corrigés et négociés des offres en FCFA	observations
Lot unique	TIEC-CHINA et TIEC-CAM BP : 5605 YDE TEL : 029-87 80 68 68	47659515	46296296	- Attributaire de la Lettre-Commande : TIEC-CHINA et TIEC-CAM BP : 5605 YDE TEL : 029-87 80 68 68 - Montant TTC : 46296296 FCFA - Délai d'exécution : QUATRE (04) mois

Ladite Entreprise attributaire de la Lettre-Commande est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les **cinq (05)** jours qui suivent sous peine d'annulation à l'hôtel de ville de Bandjoun **porte 105** pour l'établissement de sa Lettre-Commande

BANDJOUN le 8 Aout 2016

Le MAIRE

FOKOUA HELENE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU KOUNG-KHI

COMMUNIQUE N°003/C/CPB/SG/CIPM-BEC/2016 DU 08 AOUT 2016 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 003/AONO/CPB/SG/CIMP-AI/2016 DU 04 JUILLET 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A KATSELA DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert en urgence pour les travaux de construction d'un forage équipé de pompe a motricité humaine (PMH) à KATSELA dans l'Arrondissement de Poumougne, les résultats dudit Appel d'Offre se présentent comme suit :

Numéros des lots	Soumissionnaires	Montants lus des offres TTC en FCFA	Montants corrigés et négociés des offres en FCFA	observations
Lot unique	ETS WOKE TEL : 675 14 39 71/696 09 28 08	8974156	8974156	- Attributaire de la Lettre -Commande : ETS WOKE TEL : 67514 39 71/696 09 28 08 - Montant TTC : 8974156 FCFA - Délai d'exécution : QUATRE (04) mois

Ladite Entreprise attributaire de la Lettre-Commande est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les **cinq (05) jours** qui suivent sous peine d'annulation à l'hôtel de ville de Bandjoun **porte 105** pour l'établissement de sa Lettre-Commande

BANDJOUN le 8 Aout 2016

Le MAIRE

FOKOUA HELENE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU KOUNG-KHI

DECISION MUNICIPALE N° 018/DM/CPB/SG/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Article 1^{er} : Le Lot Unique pour les travaux de construction d'un réseau d'approvisionnement en eau potable avec un forage et un réservoir de stockage de 25M³ pour la Mairie de Pete-

Bandjoun dans le Département du Koung-Khi est attribué aux TIEC-CHINA et TIEC-CAM BP : 5605 YDE TEL : 029-87 80 68 68 pour une soumission de 46 296 296 (Quarante-six millions deux cent quatre-vingt-seize mille deux cent quatre-vingt-seize) francs TTC pour un délai d'exécution de quatre(04) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

BANDJOUN le 8 Aout 2016

Le MAIRE

FOKOUA HELENE



AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N°273 /D/ASCNPD/DG/CIPM DU 10 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°004/AONR/ASCNPD/CIPM/16 POUR LA SÉCURISATION JURIDIQUE DU SITE DE GUFON « LOT 3 » DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECISION N°273/D/ASCNPD/DG/CIPM du 10 août 2016

Portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Restreint N°004/AONR/ASCNPD/CIPM/16 pour la sécurisation juridique du site de GUFON « lot 3 » de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement.

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 99/16 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics
 - et des Entreprises du secteur public et parapublic ;
- Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National
 - de Participation au Développement ;
- Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
- Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République
 - du Cameroun pour l'exercice 2013 ;
- Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de
 - l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076
 - du 08 mars 2012 ;
- Vu le Décret n°2010/384 du 23 décembre 2010 portant Création, Organisation et Fonctionnement
 - de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés

Publics ;

- Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- Vu La circulaire n°000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2016 ;
- Vu l'Appel d'Offres National Restreint n°004/AONR/ASCNPD/CIPM/16 pour la sécurisation juridique du site de GUFON « lot 3 » de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- Vu les offres des soumissionnaires ;
- Vu le Procès Verbal d'ouverture et d'évaluation des offres administratives techniques et financières de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD.

DECIDE

Article 1 : Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour la sécurisation juridique du site de NDOKPO « lot 1 » de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement; Budget ASCNPD exercice 2016 imputation 50.02.004.01.01.330.000.201.006.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
Cabinet expert en Gestion de Patrimoine (CEGEP S.A) N° RC/YAO/2013/M/58	33 900 000 FCFA	04 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 10 Aout 2016

Yaoundé, le _10/08/2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI
Le Directeur Général

Maitre d'Ouvrage

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N° 275/ D/ASCNPD/DG/CIPM DU 10 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/ASCNPD/CIPM/16 POUR LA SÉCURISATION JURIDIQUE DU SITE DE NDOKPO « LOT 1 » DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 99/16 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur public et parapublic ;
- Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;
 - Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
- Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;
- Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
- Vu le Décret n°2010/384 du 23 décembre 2010 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- Vu La circulaire n°000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2016 ;
- Vu l'Appel d'Offres National Restreint n°002/AONR/ASCNPD/CIPM/16 pour la sécurisation juridique du site de NDOKPO « lot 1 » de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
 - Vu les offres des soumissionnaires ;
- Vu le Procès Verbal d'ouverture et d'évaluation des offres administratives techniques et financières de la Commission



Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD.

DECIDE

Article 1 : Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour la sécurisation juridique du site de NDOKPO « lot 1 » de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement; Budget ASCNPD exercice 2016 imputation 50.02.004.01.01.330.000.201.004.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
Cabinet expert en Gestion de Patrimoine (CEGEP S.A) N° RC/YAO/2013/M/58	45 000 000 FCFA	04 mois

YAOUNDE le 10 Aout 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

Article 2 : La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où

besoin sera en français et en anglais. /-

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N° 272/ D/ASCNPD/DG/CIPM DU 10 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/ASCNPD/CIPM/16 POUR L'ÉTUDE SUR L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE RECHERCHE DE FINANCEMENT À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 99/16 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur public et parapublic ;
- Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;
- Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
- Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;
- Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
- Vu le Décret n°2010/384 du 23 décembre 2010 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;



- Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles
- régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- Vu La circulaire n°000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions
- relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics
- Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres
- Organismes Subventionnés pour l'exercice 2016 ;
- Vu l'Appel d'Offres National Restreint
- n°001/AONR/ASCNPD/CIPM/16
- pour l'étude sur l'élaboration d'une stratégie de recherche de financement
- à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- Vu les offres des soumissionnaires ;
- Vu le Procès Verbal d'ouverture et d'évaluation des offres administratives techniques et financières de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD.

DECIDE

Article 1 : Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'étude sur

l'élaboration d'une stratégie de recherche de financement à

l'Agence du Service Civique National de Participation au

Développement; Budget ASCNPD exercice 2016 imputation

50.02.003.02.01.330.000.201.003.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
NEK CONSULTING et SERVICE SARL BP ; 34359 Ydé : RC/YAO/2010/B026		

19 557 000 FCFA	04 mois
-----------------	---------

Article 2 : La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée

partout où besoin sera en français et en anglais. /-

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N°047/DG/EDC DU 26/07/2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF LA CONCEPTION, L'IMPRESSION, LE TRANSPORT ET LA POSE DE SUPPORTS DE COMMUNICATION RELATIFS À LA MISE EN EAU DÉFINITIVE DU BARRAGE DE LOM PANGAR EN TROIS (03) LOTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

(E .D.C.),

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2015/026 du 21 décembre 2015 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016;

Vu le décret n° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la Société Electricity

Development Corporation (E.D.C.);

Vu les statuts de la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.), approuvés par décret n° 2006/407 du 29 Novembre 2006;

Vu le décret n° 2004/274 du 24 Septembre 2004, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des

Commissions de passation des Marchés publics, modifié et complété par le décret N° 2013/271 du 05

août 2013;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars modifiant et complétant certaines disposition du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code de marchés publics

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des

marchés publics ;

Vu la circulaire n°00000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnées pour l'exercice 2015 ;

Vu l'arrêté n°001/A/MINMAP du 13 février 2013 portant création d'une commission spéciale auprès du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Lom Pangar, modifié et complété par l'arrêté n°008/A/MINMAP du 4 juin 2013 ;

Vu la décision n°0076/D/MINMAP du 29 mai 2013 constatant la composition de la commission spéciale de

passation des marchés auprès du Projet d'aménagement hydro-électrique de LOM PANGAR ;

Vu la résolution n° 026/EDC/CA/2009 du 24 Juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (E.D.C.) ;

Vu le Cahier de Charges entre la République du Cameroun et la Société Electricity Development Corporation pour la réalisation d'un projet de construction du barrage de retenue de Lom Pangar, signé le 13 Novembre 2009 ;

Vu la Demande de Cotation n°001/DC/EDC/PHLP/CSPM/2016 du 11 avril 2016 pour la conception, l'impression, le transport et la pose de supports de communication relatifs à la mise en eau définitive du barrage de Lom Pangar en trois (03) lots;

Vu le Procès-verbal de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet Lom Pangar en sa session du 17 mai 2016, relatif à la proposition d'attribution du marché pour la conception, l'impression, le transport et la pose de supports de communication relatifs à la mise en eau définitive du barrage de Lom Pangar en trois (03) lots ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet Lom Pangar en sa session du 11 juillet 2016 relatif au projet de lettre de marché pour la conception, l'impression, le transport et la pose de supports de communication relatifs à la mise en eau définitive du barrage de Lom Pangar en trois (03) lots, Lot 2: conception et impression des supports hors media pour la mise en eau définitive du barrage Lom Pangar.

DECIDE :

Article 1^{er} : La société CBM STRATEGIES, B.P. : 8 572 Yaoundé, Tel.: 675 230 607, a été retenu comme adjudicataire du Marché relatif à la conception, l'impression, le transport et la pose de supports de communication relatifs à la mise en eau définitive du barrage de Lom Pangar Lot2 : conception et impression des supports hors media pour la mise en eau définitive du barrage Lom Pangar, selon les modalités ci-dessous :

Montant HTVA: 7 795 000 (sept millions sept cent quatre vingt quinze mille);

Montant TTC: 9 295 538 (neuf millions deux cent quatre vingt quinze mille cinq cent trente huit).

Délai de livraison : Vingt-huit (28) jours.

Article 2 : Le Directeur Général de la société CBM STRATEGIES ou son Représentant

dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier est invité à se

présenter à la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.), Service du Spécialiste en

Passation des Marchés du Projet Lom Pangar, pour l'établissement du marché correspondant.



Article 3 : Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de venir retirer les copies sous huitaine.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 26 Juillet 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NSANGOU Dr THEODORE



DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU KOUNG-KHI

DECISION MUNICIPALE N° 017/DM/CPB/SG/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Article 1^{er} : Le Lot Unique pour les travaux de construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine (PMH) à KATSELA pour la Mairie de Pete-Bandjoun dans le Département du Koung-Khi est attribué aux ETS WOKE TEL : 67514 39 71/696 09 28 08 pour une soumission de 8 974 156 (Huit millions neuf cent soixante-quatorze mille cinq cent cinquante-six) francs TTC pour un délai d'exécution de quatre(04) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

BANDJOUN le 8 Aout 2016

Le MAIRE

FOKOUA HELENE

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N° 274/D/ASCNPD/DG/CIPM DU 10 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/ASCNPD/CIPM/16 POUR LA SÉCURISATION JURIDIQUE DU SITE D'IKILIWINDI « LOT 2 » DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu la Constitution ;

- Vu la Loi n° 99/16 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur public et parapublic ;

- Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

- Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

- Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

- Vu le Décret n°2001/048du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

- Vu le Décret n°2010/384 du 23 décembre 2010 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

- Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

- Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

- Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

- Vu La circulaire n°000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2016 ;

- Vu l'Appel d'Offres National Restreint n°003/AONR/ASCNPD/CIPM/16 pour la sécurisation juridique du site d'IKILIWINDI « lot 2 » de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

- Vu les offres des soumissionnaires ;

- Vu le Procès Verbal d'ouverture et d'évaluation des offres administratives techniques et financières de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD.

DECIDE

Article 1 : Le dossier d'appel d'offre restreint relatif à la sécurisation du site d'IKILIWINDI de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, Budget ASCNPD exercice 2016 imputation 50.02.004.01.01.330.000.201.005 est déclaré infructueux.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !